

**PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

**Séance du Lundi 17 décembre 2018 à 18 H. 30
Convoquée le 10 décembre 2018
Sous la présidence de Monsieur Philippe WAGNER, Maire.**

Conseillers Municipaux

Elus 14

Présents 11

Membres présents

M. WEINBERG J. Adjoint

Mme JACOBY AM Adjointe

M. AQUILINA D. Adjoint

Mme BASSO M.

ME BRUNOT M.A.

Mme LE BRETON A.

Mme SCHONG E.

M. BRUNOT S.

M. DROUILLEAUX Ph.

M. JACQUES D.

**Absents excusés : M. SCHWIRTZ qui a donné procuration à Mme JACOBY
M. CHERY qui a donné procuration à M. WAGNER
M. PELTRE**

Secrétaire de Séance : M. JACQUES a été élu secrétaire de séance.

Le Maire, Président de l'Assemblée, ouvre la séance et fait adopter le procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2018.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES 2020

M WAGNER fait savoir qu'il convient déjà de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes pour l'exercice 2020 et qu'il avait demandé à Madame LE BRETON et Messieurs DROUILLEAUX et PELTRE d'étudier ce dossier.

Puis, Mme LE BRETON fait connaître les résultats de leurs travaux et soumet à l'assemblée deux propositions :

Mise à disposition de la salle dès le vendredi à 9 H. sur demande des locataires.
Cette clause sera appliquée dès 2019.

Maintien des tarifs 2019 pour 2020 à l'exception de ceux fixés pour les entreprises et comités d'entreprise.

Pour ces derniers il est proposé de les aligner sur ceux appliqués aux particuliers et associations extérieurs au village, à savoir

• **AUX ENTREPRISES ET COMITES D'ENTREPRISE**

WEEK END (du vendredi 9 H. au lundi 14 H.)

AVEC VAISSELLE

Grande Salle, Petite Salle et Bar	1200 €
Petite Salle + Bar	680 €

SANS VAISSELLE

Grande Salle, Petite Salle et Bar	1000 €
Petite Salle + Bar	580 €

DU LUNDI AU JEUDI (du jour à 9 H. au lendemain 8 H. 30)

AVEC VAISSELLE

Grande Salle, Petite Salle et Bar	800 €
Petite Salle + Bar	430 €

SANS VAISSELLE

Grande Salle, Petite Salle et Bar	600 €
Petite Salle + Bar	330 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte les deux propositions formulées par Mme LE BRETON.

M. le Maire remercie Madame LE BRETON A., Messieurs DROUILLEAUX Ph. et PELTRE A. pour leur investissement.

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE PREALABLE AU PROJET D'ELARGISSEMENT DE L'A4 PRESENTEE PAR LA SANEF.

M. AQUILINA présente l'enquête publique unique préalable présentée par la SANEF portant sur le projet d'élargissement à 2 x 3 voies de l'autoroute A 4 - Contournement Nord Est de Metz, relative à :

- La demande d'autorisation environnementale pour des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à autorisation au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement,
- La déclaration d'utilité publique (DUP)
- L'enquête parcellaire.

L'enquête a lieu du 03 décembre 2018 au 7 janvier 2019 inclus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- émet un avis favorable à la demande présentée par la Société SANEF sous réserve que toutes les normes de sécurité soient strictement appliquées afin d'éviter tout incident tant sur les personnes que sur l'environnement, le cadre de vie, et que le cahier des charges soit respecté.

SUPPRESSION ZAC DU POLE INDUSTRIEL NORD METROPOLE LORRAINE - FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

M. WEINBERG donne lecture du courrier émanant de la Préfecture de la Moselle relative à la suppression de la ZAC du pôle industriel nord métropole lorraine.

La commune est concernée par cette suppression du fait que cette ZAC concerne quelques parcelles situées sur le ban communal. (voie ferrée).

Aussi il y a lieu de fixer le taux de la taxe d'aménagement pour ce secteur.

M. WEINBERG propose d'aligner le taux à celui en vigueur sur toute la commune à savoir 5 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'appliquer la taxe d'aménagement pour ce secteur à 5 %.

DIVERS

./.

INFORMATIONS

Veillée de Noël

Mme JACOBY fait savoir que la Veillée de Noël a été très appréciée par les habitants de la commune.

M. WAGNER remercie tous les participants conseillers municipaux, membres du comité des fêtes pour l'organisation et l'excellent travail fourni pour cet après-midi.

Gazette

Mme JACOBY rappelle que la gazette sera distribuée samedi 22 décembre prochain. Rendez vous à 9 h. 30 à la mairie.

Vœux du Maire

La cérémonie des Vœux aura lieu le vendredi 18 janvier 2019 à 18 H. 30 à la salle des Fêtes.

CCAS


M. WEINBERG fait savoir que le conseil d'administration du CCAS a décidé de reconduire les domaines et critères 2018 pour 2019.

SERM

M. WEINBERG fait savoir qu'un nouveau syndicat a vu le jour et se nomme Syndicat Eau Région Messine qui regroupe la Communauté de Communes Rives de Moselle et l'Agglomération de Metz Métropole.

Les représentants sont au nombre de 6 pour Metz Métropole et de 3 pour Rives de Moselle.

Jusqu'à présent la distribution d'eau était confiée à la SME jusqu'au 31 décembre 2018. Une prolongation du contrat de 6 mois a été signée.



Après l'appel d'offre lancé pour ce service, deux prestataires avaient soumissionné. Après désistement seule la société VEOLIA (SME) a proposé une offre.

Aussi il en résulte une diminution du prix de l'eau de 8 % à compter de juillet 2019.

Eclairage pont de l'A 31

M. WAGNER fait savoir que le câble, fixé sous le pont et alimentant les candélabres, a dû être évacué. En effet, il menaçait de tomber sur les voies de circulation de l'autoroute.

De ce fait dès 2019 il conviendra de déplacer les candélabres de l'autre côté du pont là où se situe le réseau.

Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle 2018

La Commune d'Hauconcourt n'est pas éligible au Fonds départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle pour 2018.

Contribution au redressement des finances publiques 2018

M. WAGNER fait savoir que la commune participe à hauteur de 54 571 € au redressement des finances publiques 2018 de l'Etat.

Inondations

M. WAGNER fait savoir que la Moselle est montée jusqu'à 2.03 mètres lors des dernières fortes précipitations.

Il est à noter que la nappe est de plus en plus haute. Moselle Aval étudie ce dossier et dès réception des résultats une communication sera faite au conseil.

Balayage

Le balayage des voies est assuré une fois par semaine par la communauté de communes Rives de Moselle.

Travaux

Des travaux de chemisage du réseau assainissement ont été réalisés rue des Jardins et sur le tronçon compris entre le n° 52 Grand'rue et la rue du Moulin

Gilets Jaunes

Les gilets jaunes ont investi le rond-point dit « Leroy Merlin ».

M. le Maire fait savoir qu'il a prévenu par mail et par courrier, les services de la Préfecture, la Gendarmerie et la Police Intercommunale de cet état de fait.

Illuminations de Noël Rue des Prés et du Parc.

Les illuminations de Noël n'ont pas pu être installées cette année dans ces deux voies en raison des travaux.

Hôpital Claude Bernard

Cet établissement s'installera à MAIZIERES LES METZ sur 10 ha et sera opérationnel en 2023.

Déchèterie de Maizières les Metz

La déchèterie de Maizières les Metz sera déplacée dans la zone du port.

Avant de clore cette séance, M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur investissement au sein de la commune et leur souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Séance Levée à 19 H. 30